

EN ACTION(S) SUR LES COURS D'EAU

Une réalisation du
Pôle Provincial Gestion Intégrée des Cours d'Eau



Fiche technique 13

INONDATIONS

15.12.22



LES INONDATIONS DE 2021

En juillet 2021, l'Europe a subi des inondations de grande ampleur. En Belgique, les provinces de Hainaut, de Namur, de Liège, de Luxembourg, du Brabant wallon, de Limbourg et la Région de Bruxelles-Capitale ont été touchées. En plus d'importants dégâts matériels, 39 victimes ont perdu la vie.

Le Gouvernement wallon reconnaît les inondations des 14, 15 et 16 juillet comme calamité naturelle publique dans 209 communes. Une commission d'enquête a rendu un rapport (voté le jeudi 31 mars 2022, lors de la séance plénière du Parlement de Wallonie) avec 161 recommandations en réponse aux différents aspects qui ont suscité des questions après la catastrophe.

<https://www.wallonie.be/fr/inondations/commissariat-special-la-reconstruction-csr/rapport-de-la-commission-denquete-parlementaire-inondations>

LE SITE INONDATIONS EN WALLONIE

<https://inondations.wallonie.be/accueil.html>

Le Site Inondations est le point d'entrée vers tous les renseignements utiles en matière d'inondations. Citoyen, architecte, entrepreneur dans le bâtiment ou encore agent administratif, trouveront, centralisées ici, un grand nombre d'informations, telles que :

- Aide financière aux communes PGRI 2022-2027
- INONDATIONS 2021 : consultez la page spéciale sur Wallonie.be !
- Victime d'inondation : premiers réflexes et qui contacter ?
- Qui consulter pour obtenir un avis en zone inondable ?
- Comment adapter mon projet aux risques d'inondation ?
- Quel est l'historique des inondations en Wallonie ?
- Toutes les informations sur les outils cartographiques,
- Etc.

LE GROUPE TRANSVERSAL INONDATIONS (GTI)

Sous l'égide du SPW, le GTI a un rôle de concertation, d'analyse, d'expertise et de conseils en matière d'inondation. Il est constitué de représentants de tous les gestionnaires et intervenants relatifs aux risques d'inondation par débordement de cours d'eau et par ruissellement.

<https://inondations.wallonie.be/home/directive-inondation/groupe-transversal-inondations-gti.html>





QUELQUES CHIFFRES DES INONDATIONS 2021

En Wallonie :

38 morts et 1 disparu;
80.000 à 100.000 personnes touchées; 45.000 à 50.000 habitations sinistrées; 11.000 véhicules détruits;
100 km² de zones inondées;
160.000 tonnes de déchets charriés par les eaux;
209 communes concernées.
Pluviométrie annuelle : 800mm/an
Juin 2021 : moyenne entre 120mm et 300mm en 3 jours

En Province de Namur :

38 communes touchées à des degrés très divers.
3 communes plus fortement touchées : Rochefort, Houyet, Dinant
2 décès

La cellule Gestion de crise du Gouverneur de la Province de Namur est constituée du Gouverneur et des acteurs des services de secours et d'intervention, répartis en 5 « disciplines » :

- Discipline 1 : les opérations de secours (Pompiers, ...)
- Discipline 2 : les secours médicaux, sanitaires et psychosociaux,
- Discipline 3 : la police des lieux de la situation d'urgence
- Discipline 4 : l'appui logistique (Défense, Sécurité civile)
- Discipline 5 : l'information

<https://www.gouverneurnamur.be/fr/securite/gestion-de-crise/>



©Service Com

QUELQUES LIENS BIEN UTILES :

Le détail des alertes : hydrometrie.wallonie.be.

Vous êtes victime d'une inondation ? Votre habitation est menacée par les eaux ?
<https://inondations.wallonie.be/home/gestion-de-crise/que-faire-en-cas-de-crue.html>

Que faire en cas de dégâts?

En tant que citoyen :

https://inondations.wallonie.be/home/gestion-de-crise/reparations-et-indemnisations.html#Calamite_Bien_Prive

En tant qu'administration communale :

<https://interieur.wallonie.be/marches-et-patrimoine/calamites-naturelles/reconnaissance-calamite-naturelle-publique/140858>

Carte de l'aléa d'inondation : Outil de référence pour vous informer sur le risque d'inondation en Wallonie :
<https://inondations.wallonie.be/home/urbanisme/cartes-inondations/carte-alea-inondation.html>

Accéder directement à la cartographie en ligne

<http://geoapps.wallonie.be/Cigale/Public/#CTX=Alea#BBOX=39157.300397934116,290842.6996020659,14837.069257471856,185162.93074252817>

Contact :

Le service Gestion intégrée des cours d'eau fait partie du Service Technique et du Territoire & de la Transition (ST³P) – Boîte postale 50000 – 5000 Namur - tél. 081/77 51 60

https://www.province.namur.be/cours_d_eau • service.technique@province.namur.be